



**Mémorial de la Déportation
Homosexuelle**

Montpellier le 20 avril 2010

Monsieur Hubert FALCO
Secrétaire d'État aux Anciens Combattants
37, rue de Bellechasse
75700 Paris 07 SP

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

J'ai l'honneur de vous adresser ce courrier dans la perspective de la 65^{ème} Journée Nationale du Souvenir de la Déportation qui aura lieu le dimanche 25 avril prochain, et/ou de la capitulation de l'Allemagne nazie qui sera célébrée le samedi 8 mai prochain afin d'attirer votre attention sur une situation qui heurte un grand nombre de nos adhérents et sympathisants depuis quelques années.

En effet, nous avons relevé avec tristesse que vos prédécesseurs ont systématiquement omis, dans leurs allocutions, messages et entretiens avec des médias à l'occasion des commémorations, de citer les homosexuels parmi les victimes de la déportation.

Si nous convenons que les déportés pour motif d'homosexualité n'étaient qu'une petite minorité comparativement à leurs compagnons d'infortune de confession Juive, Résistants, Déportés Politiques ou Tsiganes, nous nous étonnons de cette volonté de les occulter des discours officiels.

Pour notre part, nous avons toujours eu à cœur d'avoir une approche républicaine, universaliste et transversale de cette page tragique de l'Histoire de l'Humanité et de refuser catégoriquement toute concurrence mémorielle sur un sujet trop sérieux et trop grave pour qu'il soit instrumentalisé par quiconque.

Cependant, depuis les déclarations très appréciées du Premier Ministre Lionel JOSPIN en 2001 ("Il est important que notre pays reconnaisse pleinement les persécutions perpétrées durant l'occupation contre certaines minorités - les réfugiés espagnols, les tziganes ou les homosexuels.") et du Président de la République Jacques CHIRAC ("En Allemagne, mais aussi sur notre territoire, celles et ceux que leur vie personnelle distinguait, je pense aux homosexuels, étaient poursuivis, arrêtés et déportés."), nous attendons vainement une nouvelle déclaration ministérielle ou présidentielle mentionnant les déportés pour motif d'homosexualité.

Le 65^{ème} anniversaire de la libération des camps, à l'heure où les témoins se font de moins en moins nombreux, nous semble l'occasion idéale pour rappeler de manière exhaustive l'ensemble des victimes de la barbarie nazie.

Régulièrement interrogé par nos adhérents, parfois sollicité par des journalistes, nous avons toujours veillé à éluder cette question afin de ne pas être discourtois à l'égard de vos prédécesseurs, et de ne pas entacher la sérénité qui doit entourer ces hommages nationaux.

Par la présente, je souhaite vous faire partager nos attentes et nos espoirs en espérant que vous y serez sensible.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire d'Etat Secrétaire d'État aux Anciens combattants, l'expression de mes respectueuses salutations.

Hussein BOURGI,
Le Président
06 89 81 36 90

Siège social du Mémorial de la Déportation Homosexuelle (MDH) :

MDH s/c CGLBT
63 Rue Beaubourg
75003 Paris

Adresse postale de Président du Mémorial de la Déportation Homosexuelle (MDH) :

Monsieur Hussein BOURGI
2 rue de la Pelleterie
34 000 Montpellier